

# Le Massawippi

Le journal de l'Association pour la protection du lac Massawippi

Été 2010

Ayer's Cliff s'apprête à déroger à sa réglementation pour permettre l'érection de 20 unités de condos

## Le lac a-t-il ses limites?

CA, APLM

C'est la question que bien des riverains posent face à ce nouveau **PCCMOI** (Projets Particuliers de Construction, de Modification ou d'Occupation d'un Immeuble) sanctionné à l'unanimité par le Conseil le 10 juin dernier.

Intervenant dans son plan d'aménagement pour la cinquième fois en autant d'années, Ayer's Cliff permettrait, dans le cadre de ce projet particulier, la construction de 5 immeubles de 4 condominiums chacun, dans la falaise, en bordure de la route 141.

On se rappellera que c'est par le même processus de dérogation que la Municipalité a permis l'établissement de 24 condos directement en rive sur un terrain très restreint. Immédiatement ensuite, le projet des Hauts du lac Massawippi a été autorisé sur le sommet de la falaise avec l'érection de chemins en zone agricole, un déboisement majeur et des impacts de drainage conséquents. L'an dernier, dans un exercice de révision complète de son aménagement, Ayer's Cliff a rendu possible le développement des terrains du Ripplecove (auparavant restreint par le complexe hôtelier) et a modifié le zonage institutionnel d'une partie du terrain des Pères pour permettre la construction bifamiliale.

Force est de constater que les possibilités d'urbanisation de ce secteur du lac semblent croître de façon exponentielle. Cette tangente qu'on ne retrouve nulle part ailleurs chez les 4 voisines



A: Hauts Massawippi  
B: Plage des Pères  
C: Camping Massawippi  
D: Complexe du Phare  
E: PCCMOI 2010  
F: Route 141  
G: Ripplecove

### Ayer's Cliff

riveraines d'Ayer's Cliff a-t-elle été suffisamment réfléchi? Que faut-il privilégier? À quelle nécessité la Municipalité d'Ayer's Cliff répond-elle en approuvant aujourd'hui ce projet qui déroge à son plan d'ensemble? Des 24 condos bâtis presque juste en face, il y en a encore à vendre. Pas moins de 10 propriétés sont aussi à vendre le long de la 141, et sur la quarantaine de lots prévus aux Hauts du lac Massawippi, seules quelques maisons ont été érigées. Or c'est le même promoteur qui veut maintenant exploiter la falaise. Examiné de près, le PCCMOI 2010

laisse perplexe : établissement d'un nouveau chemin, 40 places de stationnement, plan de drainage et bassins de rétention permanents. Questionnée sur le sujet, l'inspectrice ne détient pas les informations sur le degré de la pente fort abrupte dans laquelle s'implante le projet. Elle soutient qu'aucun abattage d'arbres n'est prévu, seulement un peu d'élagage. À première vue, tout cela paraît difficilement conciliable ou, à tout le moins, peu documenté.

*suite de la Une en page 8*

# Le mot du président

Michel Clairoux

## Apprendre le respect

L'été n'était pas arrivé que le téléphone s'est mis à sonner. Le courriel à vibrer. Aucune algue bleue n'obscurcissait mon rivage et pourtant la grogne se faisait, hélas, déjà sentir.

C'est que cet été précoce emmenait sa part de désagréments sur le lac avec l'arrivée hâtive des amateurs d'activités nautiques dont certains (pas tous) déployaient un enthousiasme agressant.

À Ayer's Cliff et à North Hatley, les premiers weekends ont suscité un tollé de plaintes concernant le bruit et les vagues. Et on nous dit : faites quelque chose !

Le dossier n'est pas simple. La navigation est de compétence fédérale. L'environnement est de compétence provinciale. Chaque secteur du lac en ce qui concerne les nuisances est de la compétence de l'une ou l'autre des 5 Municipalités. On se renvoie la balle allègrement.

Par ailleurs, les intérêts des utilisateurs du lac sont divers. Il y a les riverains qui, en général, rêvent d'avoir la paix. Les pêcheurs qui voudraient bien continuer de pêcher en silence à l'aube et au crépuscule. Les embarcations légères et les voiliers dont les occupants ont souvent carrément peur de s'engager sur le lac dans le 'trafic' et les vagues. Et enfin les plaisanciers de plusieurs niveaux qui passent des simples amateurs de ski aux amateurs de vitesse, de l'adepte de la balade en ponton au tireur de pneu en spirale, du mordu du wakeboard aux disc-jockeys en herbe avec leurs haut-parleurs hurlants, de la moto marine zigzagante et son cri de maringouin au pique-nique en famille pour lequel la recherche d'une baie tranquille devient un défi.

Comment concilier tout ça ?

L'Association multiplie les démarches mais les résultats sont souvent décevants et, surtout, la route est longue pour ne pas dire épineuse. L'effet dévastateur des vagues sur nos berges demeure notre principale préoccupation.

En attendant des résultats plus probants du côté de la législation, beaucoup de choses peuvent être faites pour améliorer la situation. L'Association des plaisanciers a fait un effort conséquent en élaborant un code d'éthique. Malheureusement, certains plaisanciers ne le respectent pas, le plus souvent par ignorance, parfois par insouciance. **Nous publions les grandes lignes de ce code. N'hésitez pas à aborder les plaisanciers pour les en informer.**

Il est possible de cohabiter correctement et pour cela, il faut modifier des comportements. La musique forte, le bruit ne plaisent à personne d'autres qu'à ceux qui le font. Les tours en spirales des bateaux tirant des chambres à air ne sont qu'exaspérants et créent des situations dangereuses pour les embarcations légères. L'aube et le crépuscule devraient être réservés au silence. Les gros bateaux devraient privilégier le large pour laisser de la place aux plus petits et aux pêcheurs. Une chose plus simple que de légiférer : apprendre le respect.



## Conseil d'administration

Michel Clairoux  
Jacques Bernier  
Yves Gérin  
Hubert Lavigne  
Ouida R. Moliner

Dianne G. Haywood  
Louise Desrosiers  
Lina Courtois  
André de Leeuw  
Suzanne Fréchette

Cohabiter correctement,  
c'est possible ...



**Ann Stafford**

Courtiera agréee/Chartered Broker

tél: 819-838-4678

fax: 819-838-4241

1041 Main, Ayer's Cliff, J0B 1C0

stafford@abacom.com



**Spécialiste de la région du lac Massawippi**

# CODE DE CONDUITE DE BIENVEILLANCE

Jacques Bernier, André de Leeuw



La Municipalité d'Ayer's Cliff a été déclarée championne de sa MRC avec un taux de valorisation de 65% dans la collecte de ses déchets. De quoi être fière de l'attitude environnementale de ses citoyens et du travail du comité en cause.

Quatre propriétaires sur le chemin d'Ayer's Cliff entre la 141 et la descente de bateau ont modifié leur bande riveraine et se conforment maintenant au règlement. Ceci porte le taux de conformité dans ce secteur à 87%. Il reste seulement 3 propriétés partiellement conformes et une seule absolument non conforme.



Malgré l'été hâtif, aucune alerte sérieuse d'algues bleues n'a été émise au moment de mettre sous presse le 12 juillet 2010.

L'APLM s'intéresse à votre opinion, à vos inquiétudes, à vos commentaires et à vos suggestions. Écrivez-nous : [lacmassawippi@gmail.com](mailto:lacmassawippi@gmail.com).

Toute personne intéressée à devenir membre du CA de l'APLM est invitée à nous en informer par courriel et à assister à l'Assemblée Générale le 7 août prochain.

## Pour le plaisir de tous au lac Massawippi

**L'APLM a élaboré un code inspiré de celui des plaisanciers et de quelques autres organismes. Nous tenterons, pendant les prochaines semaines, d'obtenir l'aval des 5 municipalités, de l'Association des plaisanciers et de l'Association des pêcheurs. Ce consensus favoriserait l'application de ce code et sa publication à grande échelle.**

Convaincu de la nécessité de respecter les règlements fédéraux, municipaux et les règles de civisme pour les activités nautiques, de promouvoir la sécurité nautique, le respect de l'environnement et la bonne entente entre plaisanciers et riverains, chaque utilisateur voudra bien adopter un comportement convivial en adhérant aux consignes suivantes :



### ***Pour toute navigation à moteur :***

- circuler le plus loin possible des autres embarcations et des bornes de 100 m où la vitesse limite permise est de 10 km/h,
- maintenir un niveau sonore acceptable, tant pour l'opération de l'embarcation que pour l'audition musicale ou les échanges à bord entre passagers,
- éviter les sorties tôt le matin pour garantir à tous la quiétude du lac.

### ***Pour la pratique des sports nautiques (ski, planche, chambre à air, etc.) :***

- privilégier les secteurs riverains inhabités et occuper le centre du lac,
- circuler sans lest d'un point à un autre pour tout sport nautique,
- lorsque le bateau est lesté et en action, circuler à basse vitesse,
- suivre le tracé le moins dérangerant pour les riverains et les autres plaisanciers,
- éviter de tourner en rond et de passer à l'arrière d'un bateau de pêche, en « Wakeboat »,
- évoluer entre les balises délimitant cette activité.



Armoires de Cuisines et Salles de Bain

1383 rue Main, Ayer's Cliff, Qc  
(514) 838-5514 Fax (514) 838-4286

[www.vifor.ca](http://www.vifor.ca)

# Les pieds dans l'eau!

Karen Ann Page, biologiste



**Plusieurs riverains trouvent difficile de laisser leur terrain en friche et d'attendre patiemment que la nature fasse son oeuvre. Dans ces cas-là, un peu d'investissement peut faire des miracles.**

## L'aménagement de berges : quelques conseils des experts

Les campagnes de sensibilisation et les réglementations municipales en faveur de la protection des lacs portent fruit : les riverains sont de plus en plus nombreux à entreprendre des travaux d'aménagement de berge. Ce faisant, ils contribuent à la santé de leur lac, mais investissent également dans la protection de la valeur de leur propriété. Vous êtes du nombre des propriétaires qui projettent d'entreprendre des travaux? Les experts en aménagement de berges et en contrôle de l'érosion d'Aménagements Natur'Eau-Lac vous livrent quelques conseils.

**Assurez-vous de la stabilité de votre berge.** Si votre berge montre des signes d'érosion, ou que votre muret de soutènement semble instable ou en voie de se dégrader, il est primordial de stabiliser la berge avant de procéder à de la plantation. Ces travaux nécessitent souvent l'usage de machinerie qui endommagerait la bande riveraine dans laquelle vous investissez temps et argent. Demandez des conseils d'experts pour vous assurer de la stabilité de votre berge et confiez-leur la planification et la réalisation des travaux.

**Combinez naturel et esthétique.** Pour créer un aménagement naturel et esthétique, qui ne nécessite pas

d'entretien, le mieux est de planifier la réalisation de massifs de différentes hauteurs et textures. Par exemple, dans le champ de vision entre le patio et le lac, on peut favoriser la plantation de vivaces basses qui fleurissent en plein été, alors qu'on plantera des arbustes hauts en bordure de la propriété pour encadrer la vue du lac tout en augmentant l'intimité par rapport aux voisins.

**Les vivaces, indispensables.** Bien que souvent méconnues, plusieurs vivaces indigènes peuvent être implantées en bande riveraine. Elles sont essentielles pour créer une bande riveraine dont la succession des floraisons couvre toute la belle saison.

**Commencez dès maintenant.** Comme toute plantation, une bande riveraine aménagée s'embellit avec le temps. Les premiers à passer à l'action seront donc récompensés.

Besoin d'aide? Les experts d'Aménagements Natur'Eau-Lac peuvent vous accompagner pour l'obtention de permis, la réalisation de plans d'aménagement, la planification et la réalisation d'une stabilisation de berge et l'aménagement de votre bande riveraine.

### Spécialiste en aménagement de bande riveraine

- Revégétalisation de berge
- Conception de plans d'aménagement
- Stabilisation de berge et contrôle de l'érosion
- Retrait de murets problématiques
- Demande de permis



819 570-8247

[www.natureaulac.ca](http://www.natureaulac.ca)

AMÉNAGEMENTS  
**Natur'Eau-Lac**



Rive aménagée, chemin d'Ayer's Cliff

À surveiller dans l'édition d'automne:

La revégétalisation en milieu agricole: pas à pas, le bassin versant se purifie!

4/8

MRC de Coaticook: à l'avant-garde de la protection des cours d'eau



## «Rives tout en nature!»

Au cours de ses opérations estivales de visite des rives du lac Massawippi, votre APLM aura l'œil grand ouvert pour identifier des aménagements exemplaires respectant les règlements municipaux et mettant en valeur les meilleures pratiques de protection de l'environnement.

Convaincue de l'utilité de cette pratique, l'Association choisit de récompenser l'effort en instaurant, pour la première année, ses « **Mentions coup de cœur 2010** ».

C'est le 7 août prochain, lors de l'Assemblée générale annuelle de ses membres, à laquelle vous êtes tous conviés, que votre APLM décernera ses premières mentions. Trophées et prix seront remis à quelques propriétaires riverains pour souligner l'ardeur déployée pour améliorer la santé de notre lac et son environnement.

Merci à tous pour leurs efforts à remettre leurs «Rives tout en nature».



**Association pour la protection du lac  
Massawippi Inc**

**Assemblée générale annuelle  
Samedi 7 août 2010, 9 h**

Collège Notre-Dame des Servites  
470, rue Main, Ayer's Cliff

**Une Association en  
mouvement**

## Porte-à-porte, mètre par mètre dans les Hatley

Le règlement sur la bande riveraine fait son chemin. L'an dernier, la visite systématique des propriétés à Ayer's Cliff et à Ste-Catherine-de-Hatley a provoqué des résultats fort encourageants. À Ste-Catherine-de-Hatley, on remarque que plusieurs propriétés additionnelles se conforment maintenant, principalement dans la Baie Cross et près du ruisseau O'Connell. Dans Ayer's Cliff, c'est le long de la 141 qu'on voit les plus nettes améliorations. Les purs et durs du gazon se font plus rares et semblent en voie de passer de mode.

Fort de ces résultats, l'Association envoie, cette année, deux étudiants sillonner les rives à l'autre bout du lac, avec la collaboration du Village de

North Hatley, du Canton de Hatley et de Hatley. C'est au début de juillet que Sophie Barsanti et Mathieu Létourneau ont commencé à frapper aux portes de North Hatley, un gallon à mesurer à la main, pour vérifier les bandes riveraines, fournir de l'information et, sur demande, donner des conseils de revégétalisation. Le Canton de Hatley sera visité en fin de juillet et finalement Hatley, du moins en partie, au début d'août et pendant quelques week-ends de septembre.

L'objectif de l'Association est d'avoir fait le tour du lac en 2011 pour ensuite cibler les cas problèmes et arriver, avec l'aide des municipalités, à obtenir le respect du règlement sur plus de 95 % du littoral dès l'an prochain. La nature fera le reste.



# Hatley

Nous remercions chaleureusement Nature Hatley qui finance entièrement l'impression du journal avec la collaboration de  
**Blanchard Litho**



5/8

## LE SAVIEZ-VOUS?

Caroline Girard, biologiste.

### Tels des acrobates, ils évoluent avec grâce à la limite de deux mondes. Mais comment font-ils?

Vous avez sûrement remarqué ces petits insectes ressemblant à des araignées qui glissent sur l'eau avec une agilité déconcertante? Ce sont des patineurs. Leur secret? Ils sont extrêmement légers et ils répartissent leur petit poids sur une très grande surface à l'aide de leurs longues pattes. De plus, ces pattes présentent à leurs extrémités des poils enrobés d'une substance huileuse qui agit comme un répulsif sur l'eau. Ces poils servent aussi à emprisonner de l'air pour permettre à l'insecte de flotter. Les patineurs se déplacent en poussant sur les petites rides qui se forment à la surface de l'eau aux points de contact de leurs pattes. C'est pour cette raison qu'on perçoit souvent leur présence plus rapidement en détectant les ondulations qu'ils provoquent sur l'eau que par l'observation de leur petit corps. Il arrive que les patineurs percent la surface de l'eau en se déplaçant. À ces occasions, leur corps poilu présentant un film d'air protecteur leur permet de flotter pour un court laps de temps. Ultiment, ils se mouilleront et se noieront s'ils ne trouvent pas un objet auquel s'accrocher afin de s'extraire de l'eau et de se

### Les patineurs, des insectes qui maîtrisent parfaitement les lois de la physique.



laisser sécher.

Les patineurs sont des insectes aériens au stade adulte qui sont munis ou non d'ailes selon les individus. Ils se retrouvent sous l'eau au stade d'œuf et de larve.

L'adulte et la larve sont des prédateurs d'autres insectes. Les adultes chassent à vue ou en détectant, à l'aide de leurs courtes pattes avant, les vibrations créées à la surface de l'eau par leurs proies, telle une araignée sur sa toile. Ils peuvent même bondir pour attraper des insectes au vol en se propulsant à l'aide de leurs pattes arrière. Une fois la proie attrapée, ils injectent une substance dans son corps. Cette substance paralyse et liquéfie les chairs de cette proie afin que le patineur en aspire le contenu.

Ils semblent, au premier coup d'œil, que les patineurs défient les lois de la nature. En réalité, il n'en est rien.

Pour en savoir plus :

Insectarium de Montréal

[http://www2.ville.montreal.qc.ca/insectarium/toile/nouvea\\_u/preview.php?page=42&section=fiches](http://www2.ville.montreal.qc.ca/insectarium/toile/nouvea_u/preview.php?page=42&section=fiches)

## Parc Dreamland: Mission accomplie

La première mission de terrain de l'APLM pour l'été 2010 s'est accomplie rondement. À la demande du Village de North Hatley, nos étudiants ont procédé, dès le début de juin, à la plantation de plus de 85 vignes rustiques. Elles couvriront éventuellement le muret de ciment qui longe le lac sur plus de 100 mètres. Cette initiative, financée en grande partie par le Village de North Hatley, marque le début de la grande campagne de revégétalisation de cette partie du lac.

À la demande de la Municipalité, certaines parties du terrain sont restées à découvert pour permettre aux pêcheurs du parc d'accéder au lac. Reste à protéger et à entretenir ces nouvelles pousses. L'APLM veillera à leur arrosage et à leur maintien tout l'été.



**AMÉNAGEMENT PAYSAGER**



**TRAITEMENT** **BEN** **PÉPINIÈRE**  
DU GRAND **BEN**  
MAGOG, Q.C.

**BEN COUTURE**

1444, Ch. Rivière aux Cerises, R.R. 2, Magog, Qc J1X 3W3

**(819) 847-2122 (819) 843-2322**

# Le Massawippi a du bagout!

## Les pivoines de Monsieur Norton

Le développement Sunent, sur le chemin d'Ayer's Cliff à Ste-Catherine-de-Hatley, compte maintenant plus de 50 propriétés, mais il fut un temps, pas si lointain, où cette partie du lac était pratiquement vierge, sous la gouverne d'un seul propriétaire, un mécène, illustre bienfaiteur des Cantons de l'Est, Harry Norton. Les Norton sont des pionniers de la région de Coaticook. Arthur Norton (1845-1919) fait fortune en achetant et en exploitant une invention du Coaticookois Francis Sleeper, le fameux cric Norton. Il a deux enfants, Harry (1872-1948) et Mary Helen (1876-1967). Harry Norton est reconnu comme étant celui qui a internationalisé le cric. À partir de 1905, on peut retracer ses passages de Constantinople à Bombay, de Monte Carlo au Ceylan (Sri Lanka), en passant par la Hollande, l'Espagne et les États-Unis. L'essor de la compagnie Norton est spectaculaire, la famille possède un immense ranch au Colorado, une résidence à Boston, un yacht de croisière et, bien sûr, le château Norton à Coaticook. Mais c'est à Ste-Catherine-de-Hatley (alors Ayer's Cliff, comté de North Hatley) que Harry, et ensuite Mary Helen, choisiront d'avoir leur refuge. En 1907, Harry acquiert la ferme Morse qui s'étend du Pont couvert jusqu'à l'actuelle descente de bateau d'un côté et à la carrière O'Connell de l'autre. Seul le chalet des Gérin (1905) s'élève alors sur une portion de cette rive sauvage, 500 pieds détachés de la ferme deux ans auparavant. Harry Norton bâtit une magnifique maison de campagne qu'il baptisera Edgewater Farm et que Mary Helen, plus tard, appellera «The-House-That-Jack-Built» (inscription sur son papier à lettre). Véritable amateur d'art et de culture, il achète de nombreux tableaux, des œuvres d'art, des vases grecs, des poteries islamiques, une collection de plus de 500 verres égyptiens. Il peint, compose de la musique et, formidable autodidacte, devient un grand horticulteur.

Il continue de cultiver ses terres, d'où la vue du lac est époustouflante, avec l'aide d'un fermier qu'il loge dans la maison voisine. Il se passionne pour l'horticulture: il entoure les champs voisins de sa maison de lilas, de glaïeuls mais surtout de pivoines sur lesquelles il développe une expertise telle qu'il crée lui-même des hybrides exotiques et publie un ouvrage: «The Peony». Réputé pour sa beauté, l'endroit devient un modèle pour les nombreux artistes canadiens et québécois qui le fréquentent. Personnage aux idées nouvelles, Harry Norton collectionne les graines de fleurs caractéristiques de chaque pays. Ses jardins atteignent une telle splendeur qu'il les ouvre au public.

À sa mort, en 1948, Harry lègue la ferme à sa sœur Mary Helen, célibataire, châtelaine à Coaticook de 1919 à 1942 et membre de la cour d'Angleterre. Elle y vivra jusqu'à son décès en 1967. D'une grande générosité, Harry et Mary Helen Norton ont soutenu financièrement plusieurs grandes institutions des Cantons de l'Est, dont, entre autres, l'Université Bishop, le Sherbrooke Hospital et l'Hôtel Dieu. Il y a encore seulement 10 ans, on pouvait voir certains lilas très spéciaux dans le développement Sunent, vestiges des grandes cultures Norton. Bien qu'ils se fassent maintenant plus rares, ceux qui ont visité les jardins en parlent avec ravissement. La maison Norton, encore belle et élégante, la maison du fermier, amputée de moitié, sont toujours là, ainsi qu'une partie des bâtiments de ferme qui étaient entourés de pivoines jusqu'au chemin. Mais de pivoines, il n'y a plus depuis au moins quarante ans, sinon dans la petite histoire du lac, une histoire qui mériterait bien un chemin Norton, une rue des lilas et une autre... des pivoines.

Sources : Musée Beaulne, Coaticook



Champ de pivoines sur le lac en face du débarcadère, Ste-Catherine-de-Hatley



Edgewater Farm, The-House-That-Jack-Built

Photo retouchée à l'aquarelle signée Harry Norton

crédits: Musée Beaulne

## Les amis du lac massawippi

Ces commerçants accordent un rabais à nos membres qui le demandent et présentent leur carte:

**Hatley Nature (Lennoxville)**  
**Pilsen (North Hatley)**  
**Auberge Ste-Catherine -de-Hatley**  
**Marina Marcotte (Ayer's Cliff)**  
**Le Coeur d'Or (North Hatley)**  
**Sports Expert Magog**  
**Paysagistes Holland (Ayer's Cliff)**

Merci !



### Suite de la Une: Limites?

Chacun sait que cette partie du lac est particulièrement occupée et vulnérable. Le camping attire plus de 300 familles sur quelques âcres. Immédiatement à côté, la plage des Pères permet l'entrée de centaines de plaisanciers. Jusqu'où le lac pourra-t-il en prendre? Est-ce que quelqu'un au Conseil d'Ayer's Cliff, à la MRC ou au Parc Régional le sait?

Votre Association s'en préoccupe. Il ne s'agit pas de restreindre l'accès au lac ou de condamner d'emblée le projet. Il s'agit d'être prudent, visionnaire et bien informé. Le règlement 2003-09 à l'origine des PCCMOI à Ayer's Cliff prévoit, à son article 12-10, d'imposer *les études nécessaires à l'évaluation des impacts environnementaux pour l'ensoleillement, le drainage des eaux de surface et le contrôle de l'érosion pendant les travaux et après.*

Cette législation ne peut pas être un vœu pieux. L'Association croit qu'une étude d'impacts sérieuse et indépendante est nécessaire et qu'elle doit être faite avant qu'une dérogation ne soit accordée. Tout projet de construction sur la falaise devrait également y être assujéti. Pourquoi prendre des risques inutiles? Les citoyens d'Ayer's Cliff et leurs conseillers n'en seront que plus fiers et sereins si les expertises sont concluantes en faveur du projet.

Il est temps, par ailleurs, que soit analysée la capacité de développement que peut encore subir le lac dans son ensemble. Un mandat qui devrait appartenir au Parc Régional et non à une seule municipalité.

C'est le lac qui attire les promoteurs, mais ce n'est pas le lac qui les intéresse. C'est à nous qu'il appartient de le protéger, avant qu'il ne soit trop tard.

Faites vos commentaires, donnez votre opinion à [lacmassawippi@gmail.com](mailto:lacmassawippi@gmail.com)



## En concert le 22 août: Les Whiffenpoofs

Pour la cinquième année consécutive, l'Association offre un concert-bénéfice de fin d'été, le 22 août à 16 heures au Théâtre Le Piggery. Devenu une tradition, le concert sera suivi d'un cocktail en présence des prestigieux Yale Whiffenpoofs qui auront présenté un programme mixte français et anglais.

Le célèbre groupe de Yale chantera a cappella des arrangements de jazz, des ballades classiques, des chansons traditionnelles et populaires, le tout teinté de son humour habituel. Un événement incontournable.

### Billets, réservations:

Membre: 23\$ Non-Membres: 25\$  
[lacmassawippi@gmail.com](mailto:lacmassawippi@gmail.com)



**MEMBERSHIP:**  
famille: 50\$  
individuel: 25\$

Devenez membre  
ou renouvelez  
votre carte  
aujourd'hui en  
envoyant votre  
chèque à  
APLM,  
c.p. 2703,  
North Hatley,  
JOB 2C0.

Ont collaboré au journal:

Michel Clairoux, Caroline Girard, Jacques Bernier, André de Leeuw, Karen Ann Page, le CA de l'APLM, Dianne Gingras-Haywood, Michael Haywood, et Michèle Gérin